Synthèse

Pendant longtemps, la prise en compte de la parole des enfants confiés a fait l'objet de suspicion dans les milieux de pratique et de réticences dans les milieux de recherche. Bénéficiant du développement d'études sur les effets et la qualité de l'aide et sur la perspective des personnes concernées, de nouvelles méthodes d'enquête dans la sociologie de l'enfance et dans le champ des recherches « avec », la voix des enfants et des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est depuis une vingtaine d'années de plus en plus mobilisée dans les recherches. Cette attention portée à la parole de l'enfant se traduit depuis une dizaine d'années par une focalisation des recherches sur le « voyage des enfants » dans le processus d'aide. Ces approches se développent parallèlement à la reconnaissance législative de « droits des usagers » et de droits aux enfants avec la Convention internationale des droits de l'enfant. Il reste que les difficultés demeurent. Les questions d'éthiques sont particulièrement présentes dans ces situations de recherche auprès d'enfants et de jeunes, pris dans des relations contraignantes aux institutions, et soumis à de multiples asymétries croisées, liées à la situation d'usage des services sociaux, à l'ordre générationnel, ou encore au genre, à la classe et à la race. Face à cette population, hétérogène, une première difficulté pour le chercheur est celle d'entrer en contact avec des enfants et des adolescents au travers d'une catégorie sociale « l'enfant maltraité », qui d'un côté organise et rend possible la rencontre, et de l'autre les assigne « à une identité principale, évidente, invasive, qui occulte d'autres dimensions de leur identité, complique, voire empêche, la reconnaissance de leur identité plurielle ». Or la non émergence ou la non reconnaissance de cette identité plurielle est au cœur du processus de domination.

C'est à partir de ces constats que la présente recherche s'intéresse à la prise en compte du point de vue de l'enfant, à différents temps du parcours, en lien avec l'évolution de son réseau relationnel, de ses lieux ressources, de ses ancrages et de ses supports. Le dispositif de recherche présente deux particularités : sa pluridisciplinarité et son caractère participatif. En effet, les ateliers sont menés par une équipe de chercheurs universitaires pluridisciplinaires (en sciences de l'éducation, en sociologie et en psychologie) et des chercheurs pairs eux-mêmes sortis des dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce croisement des approches permet de développer des méthodes innovantes de recueil et d'analyse de la parole des enfants et adolescents confiés.

Ainsi, dans cette recherche, nous reproduisons la démarche d'enquête par les pairs mais cette fois-ci en allant, avec des jeunes déjà sortis du dispositif, en position de chercheurs pairs, à la rencontre d'enfants et d'adolescents encore confiés, pour explorer la question du recueil de la parole de l'enfant confié. Dans la lignée des travaux issus de la théorie socio-relationnelle, nous chercherons à comprendre en quoi la capacité d'action et d'expression de l'enfant *Agency* [1] est liée, non pas seulement à ses stades de développement, mais aussi à ses relations

[1] P. Garnier souligne la diversité des appréhensions du concept *d'agency*. Dans une première déclinaison, *l'agency* réfère à un pouvoir de décision et d'initiative propre à l'enfant. La deuxième déclinaison se rapproche de la notion de participation, au sens de prendre part, et de transformer son environnement. La troisième déclinaison s'intéresse, dans une perspective des droits sociaux et humains, aux capacités d'action de chaque enfant, mais aussi de collectifs d'enfants en tant que groupes sociaux minoritaires dans la transformation des structures sociales. Une quatrième déclinaison de *l'agency* des enfants cherche à définir ses contraintes ou ses limitations en termes de rapport avec celle des adultes. Elle renvoie au débat entre *agency* et structure.

sociales, et diffère selon les contextes socio-culturels. Cette étude s'interroge sur les vecteurs relationnels de la prise en compte de leur point de vue. Nous faisons l'hypothèse que cette expression est complexifiée par la situation de placement et de déplacement que représente l'accueil en protection de l'enfance.

En croisant les travaux en sociologie et en sciences de l'éducation sur les ancrages identitaires[2] et ceux en psychologie sur l'attachement, nous cherchons à comprendre comment les enfants et adolescents composent avec les liens, les espaces, et les temps traversés et inventent « des formes d'ancrages qui sont des espaces d'articulation des normes sociales qui définissent un "nous" et des aspirations à l'autonomie qui définissent un "je [3]". Quels ancrages les enfants et adolescents confiés mobilisent-ils ? Comment leurs configurations relationnelles évoluent-elles au fil du temps ? Quelles sont leurs influences sur la prise en compte du point de vue de l'enfant ?

À partir d'ateliers de recherche menés auprès d'une une vingtaine d'enfants et adolescents de 7 à 18 ans, encore placés, sur deux terrains, la Fondation Grancher et la Sprene, présentant des contextes de prise en charge variés (accueil familial, accueil collectif). La méthode choisie donne la priorité au point de vue des enfants et jeunes confiés. Elle comporte des impasses, volontaires ou aléatoires, en particulier sur le point de vue des suppléants, dont des entretiens auraient pu rendre compte. La situation des enfants n'est pas non plus mise en perspective, par exemple avec la consultation des dossiers. Cependant, le corpus étudié est donc centré sur cette parole dont on a souligné en introduction combien elle faisait l'objet de suspicion, tant chez les chercheurs que chez les professionnels. Il est constitué de plusieurs matériaux, auprès d'enfants différents, qui exposent leur singularité. Il traduit explicitement le choix d'une recherche « avec » des enfants déjà très sollicités, mais le plus souvent sur le mode de l'injonction. La présence des pairs comme la mise en œuvre des méthodes croisées, réduisant les rapports d'inégalité, leur a offert une opportunité d'être entendus autrement. Ils ne s'en sont pas saisis de manière homogène, ce qui indiquait de manière significative où ils en étaient de leur trajectoire, de leur rapport aux adultes et aux institutions. Deux terrains sont explorés, et ces enfants connaissent des accueils très différents. Et leurs propos sont confrontés les uns aux autres, avec une relecture par des chercheurs pairs et une confrontation aux résultats d'autres recherches.

Le dispositif méthodologique crée une caisse de résonnance. Même partiels, les résultats nous semblent à prendre en considération, en admettant qu'ils contribuent à une réflexion bien au-delà des deux institutions qui ont ouvert leurs portes.

Ce rapport montre combien la majorité des enfants et des adolescents rencontrés tissent leur appui entre espace familial et milieu supplétif. 17 d'entre eux ont dessiné dans leur cartographie des liens des familles mixtes avec des membres de leur famille de naissance, des adultes de référence de leur milieu d'accueil, des membres de leur fratries, d'autres enfants accueillis en même temps qu'eux, des amis, des personnes des familles élargies,...Ils s'appuient sur des ancrages pluriels à l'intersection des espaces traversés : leur chambre, lieu refuge, les téléphones cassés et réparés, symbole de lien, la nourriture qui peut créer des continuités ou des discontinuités entre les espaces traversés, révélées des similitudes ou des

---

P. Garnier, « *L'agency* des enfants. Projet scientifique et politique des *Childhood studies* », *Education et sociétés,* 2015/2, n° 36, p. 159-173.

[3] E. Ramos, *op. cit*, 2006, p. 18.

différences sociales, raciales ou religieuses, témoigner des affects partagés ou non et des places de chacun. Dans ses ancrages, les loisirs et les vacances tiennent une place importante d'une part car ils ouvrent d'autres possibles mais aussi parce qu'ils permettent de relier les espaces traversés. Les enfants et adolescents rencontrés développent différentes stratégies pour relier les espaces et les temps : ils peuvent être dans le non choix, dans l'anesthésie, la conflictualité, ou au contraire chercher à jouer d'identités multiples à l'intersection de leurs territoires. Ancré dans une stabilité d'accueil ou soumis à une multiplicité de placements qui finissent par paraître tous identiques, ils développent différents modes d'articulation des temps entre une projection dans un avenir radieux ou la recherche d'un retour vers un passé à jamais perdu. Dans un contexte de défiance, ils peuvent avoir l'impression que leur parole est peu entendue sur des sujets importants ce qui les conduit soit à bouder les espaces institutionnels de prise de parole ou au contraire à en réclamer plus. L'écoute et la prise en compte de leur parole est souvent liée dans leur récit à un lien particulier d'attachement construit avec une ou des personnes significatives.

Nous retiendrons pour évoquer les résultats deux points des témoignages étudiés, l'un portant sur le lien entre expression et accueil, le second entre expression et attachement, ce qui nous permettra de proposer des perspectives quant aux conditions d'une expression des enfants et des jeunes en milieu supplétif.

Au niveau institutionnel, les enfants interviewés expriment beaucoup de doutes sur les possibilités d'être écoutés, notamment sur les motifs de la suppléance. Ils ont le sentiment qu'on ne leur demande pas leur avis pour des décisions importantes comme par rapport au changement de lieu ou de famille d'accueil ou leur santé. Toute possibilité de croire en une écoute est alors pour eux invalidée. Les enfants et jeunes renvoient à une autre défiance dans le rapport à l'institution : la parole tantôt y circule à perte (dénonciations étouffées, réponses différées…), tantôt dépasse le périmètre ou la portée visés (réponse disproportionnée, propos divulgués, prise de décision…). Elle n'a pas non plus de valeur égale entre celle des adultes (tenue pour vrai) et celles des enfants (mise en doute ou jugée comme non recevable). Ils perçoivent leur place dans un monde au travail, dont il faut respecter des règles contraignantes, et parfois excluantes, sur lesquelles ils n'ont aucune prise. Ils restent des témoins subordonnés aux crises institutionnelles, ou aux conflits dans les lieux d'accueil (en établissements ou en famille), comme s'il n'était jamais nécessaire de les avertir. Ce qui forge un sentiment de non-reconnaissance. Trop souvent, l'institution leur semble gérer leur situation au titre de dossiers, s'opposant à ce qui est pour chacun d'eux « mon histoire ». Cet objet en vient à symboliser la « distance » entre « eux » et « nous ». On entend l'influence des discours d'adultes ou de pairs dans certains des propos relatés, en particulier sur la défiance envers les institutions des adolescents, reprenant celle de parents marginalisés, de professionnels critiques ou de groupes de pairs en opposition. Ils sont particulièrement sensibles aux violences subies et du peu de cas qui peut en être fait, notamment quand ils font part de discriminations, qu'elles soient le fait d'adultes (de la famille ou du milieu supplétif), ou bien d'enfants (dans ou hors lieu de suppléance), voire aux traitements injustes qu'elles suscitent.

A l'épreuve du placement, les enfants et jeunes éprouvent quotidiennement et très jeunes la conscience d'un risque à prendre la parole, sans omettre que ce risque est intriqué à l'entrée même en placement. Faute d'espace et d'interlocuteurs à leurs yeux crédibles, ils décrivent diverses stratégies, plus ou moins conscientes comme la révolte et la résignation, avec souvent un grand sentiment de solitude. Ce qui fait dire à certains qu'ils n'ont besoin de rien, ni de personne.

Mais derrière ce sentiment de parole perdue des enfants et des jeunes confiés, se joue la question des attachements : sans le sentiment d'être aimé, que (leur) dire ? A leur écoute, on entend nommer bien des personnes à qui parler et ce, dans tous leurs réseaux : celui de la parenté, du réseau de suppléance, de toute autre institution. Ce peut être un adulte au rôle précis (éducateur, juge, professeur, psychologue…) qui manifeste personnellement intérêt et attention dans une relation personnalisée qui leur inspire confiance. De façon plus informelle, ils trouvent une écoute dans leur famille (parents, ascendants, collatéraux et frères ou sœurs plus âgés). Les copains, en particulier les autres enfants accueillis semblent cependant pour nombre d'entre eux les plus disponibles et les plus à même de les comprendre. Dire à ces confidents, ce n'est plus risquer le discrédit, ce n'est plus engager tout un faisceau de décisions, ce qui n'est pas sans poser la question d'une écoute corrélée à une aide ou pas. L'expression est davantage possible pour les enfants et jeunes qui ont de forts attachements. Quelques-uns viennent questionner les zones encore taboues en protection de l'enfance : dire l'attachement est-il légitime ?

Nous avons sondé la constitution et l'évolution des « configurations d'identifications » de nos enquêtés, chercher à comprendre leurs ancrages. Nous avons tenté de les mettre en lien avec leurs possibilités d'expression. Nous n'avons pas, à ce stade de la présentation des résultats, finaliser un lien entre les typologies déjà établis concernant les enfants confiés et les discours d'enfants entendus. Pourtant, des éléments significatifs apparaissent : certains enfants font état de forts attachements, de « liens noués ». D'autres se construisent comme héros de leur propre vie, puisant de la force dans au prix d'une certaine solitude mais avec le repérage possible de liens électifs, ils sont comme « détachés ». Si ces deux premières catégories d'enfants apparaissent, la plus fragile se dessine aussi, et parfois très tôt, avec des enfants aux liens « suspendus », adaptés à tout ou révoltés, prolixes ou silencieux, sans figure d'attachement fiable dans la durée.

Les présents résultats confirment et précisent le lien entre attachement et possibilité d'expression. Ils donnent aussi une vision élargie des mondes dans lesquels circulent les enfants et jeunes confiés, laissant entrevoir leurs possibilités d'expression : l'espace familial est plus ouvert que prévu, avec des liens forts et des liens faibles sur lesquels s'appuyer pour s'ancrer tant par la référence au passé, que dans le présent et pour imaginer l'avenir. L'espace supplétif est celui où au présent, parfois sans suffisamment de durée, se tissent des liens importants entre enfants, avec le sentiment d'être entendus et compris. Cette socialisation horizontale, avec les fratries comme avec les autres pairs, sur les lieux de placement, est souvent laissée ignorée, malmenée ou redoutée. Ils ouvrent aussi des perspectives en termes de récits enfin héroïques, de projets à rêver et à réaliser, d'espaces à découvrir et à s'approprier, de fierté retrouvée et d'élans partagés. Les enfants et jeunes confiés ont pour certains trouvé, en milieu supplétif, les ancrages nécessaires pour construire leurs appartenances, certes multiples mais cependant conciliables.